

Demandez le **Panier** **inflation** 2026

Le panier inflation est un soutien municipal annuel, un coup de pouce pour aider les foyers.

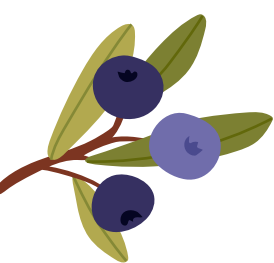
Bénéficiez d'un forfait de base de
(majoré de **15€** par enfant), pouvant
aller jusqu'à 205€ !

55 €

Vérifiez votre éligibilité en contactant
le CCAS de Quetigny au **03 80 48 41 20**

 *Horaires d'ouverture au verso*





Demandez le Panier inflation 2026

En 2026, les Quetignaises et Quetignois aux **revenus fiscaux de référence inférieurs à 18 000€**, (soit 1 500€ mensuels pour une personne seule) **et 27 000€** (soit 2 500€ mensuels pour un couple) pourront bénéficier du panier inflation d'un **montant minimum de 55€ majoré de 15€ par enfant**.

Le nouveau panier inflation a pour double objectif **d'apporter un soutien financier aux habitants face à l'augmentation du coût de la vie** – et notamment des denrées alimentaires – et permettre aux services d'identifier les bénéficiaires pour leur **présenter les différentes aides ou accompagnements disponibles auprès de la Commune** ou d'autres partenaires.

Comment l'obtenir ?

Demandez le panier inflation en contactant les services du CCAS au 03 80 48 41 20, social@quetigny.fr.

↳ Permanences accueil public au 22 avenue du Château :

- Lundi, mercredi, jeudi matin à Château Services,
- Mardi toute la journée à France Services.

Justificatifs demandés :

- ▶ Dernier avis d'imposition
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ▶ Livret de famille
(ou tout document attestant de la composition du foyer)
- ▶ Pièce d'identité
- ▶ RIB

